

La réaction des personnels de LP a été trop timide jusqu'à présent. **Il est impératif de faire reculer Blanquer et ses réformes (réforme de la voie pro, réforme du lycée...)**. Travailleur·euses des lycées pro, nous ne sommes pas là pour former de simples exécutant·es, nous sommes là pour former à l'esprit critique, à l'expression d'une sensibilité. **Les LP, comme l'École en général doit être un lieu d'émancipation**. Pour nous l'École, de la maternelle à l'université, doit absolument former les adultes de demain aux univers professionnels, tout comme elle doit donner à tous·tes les « humanités » dont ils et elles ont besoins !

La CNT-SO revendique:

- l'abrogation de la réforme de la voie pro
- un plan d'urgence dans l'éducation : baisse des effectifs, ouvertures d'établissements, hausse des salaires de l'ensemble des personnels, embauche massive de personnels, la fin des statuts précaires par la titularisation
- le maintien et le renforcement de l'éducation prioritaire, en y intégrant les lycées
- notre projet à terme est révolutionnaire et cela commence par l'École dès le plus jeune âge : n'autre école se veut « polytechnique » c'est à dire que nous voulons donner aux élèves la possibilité de s'épanouir dans les savoirs, les savoir faire et les arts. Il est injuste que ce soit toujours les même qu'on envoie dans des « voies de garage » parce qu'ils ne seraient pas fait pour l'école : c'est plutôt l'école bourgeoise, celle du tri social, qui ne veut pas d'eux !

3

PFMP : attention danger !

Le ministre pourrait bien succomber aux sirènes de l'inspection générale et du patronat, en attaquant, une fois de plus, les personnels des LP. Au début de l'année 2021, **l'inspection générale** se plaignait dans un rapport que les enseignant·es ne s'investissaient pas assez dans la préparation et le suivi des PFMP (on trouve dans ce rapport de jolis graphiques, intitulés par exemple « Degré d'implication des acteurs dans le suivi des élèves en PFMP » ..., des phrases comme « L'implication du professeur d'enseignement général tout comme celle de l'ensemble de l'équipe pédagogique est moins évidente »). Il faudrait substituer aux conventions des contrats dictés par les entreprises, celles-ci attesteraient ou non de la réussite de l'élève. **La suite, si on les laisse faire : dérégulation des périodes de stage avec des « départs différés au sein d'une même classe »**. Il peut par exemple être envisagé « une période de deux semaines de PFMP pour une moitié de la classe alors que l'autre moitié suit des cours normalement, une rotation ayant lieu à l'issue de ces deux semaines. » Et comment

on organise tout ça en interne ? **Avec la casse des statuts et l'annualisation des temps de travail des personnels...**

Alors, mesdames et messieurs haut placé·es, nous vous affirmons que les équipes pédagogiques sont investies, très investies même ! Et qu'elles seront également déterminées à défendre leurs conditions de travail ! **C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !**

